

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DES LANDES

EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE
D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

SESSION 2008

SPÉCIALITÉ : LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ

« **Épreuve écrite** à caractère professionnel portant sur la spécialité choisie par le candidat lors de son inscription. Cette épreuve consiste, à partir de documents succincts remis au candidat, en trois à cinq questions appelant des réponses brèves ou sous forme de tableaux et destinés à vérifier les connaissances et aptitudes techniques du candidat. »
(Durée : 1h30; Coefficient : 2)

Ce dossier contient 15 pages y compris celle-ci.

Les candidats rédigent leurs réponses exclusivement sur le présent sujet qui sera agrafé à l'intérieur de la copie d'examen.

- ◇ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- ◇ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne,...) autre que celle figurant, le cas échéant, sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- ◇ Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre).
- ◇ L'utilisation de la calculatrice est autorisée.
- ◇ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Barème : Présentation négligée : - 1 point /20
A partir de 15 fautes d'orthographe : -0,5 point/20
A partir de 30 fautes d'orthographe : - 1 point /20

1. Les accidents d'origine électrique (3 points)

Accidents dus à l'électricité			
Année	AT-arrêt	AT - IP	Décès
2005	802	90	5
2004	865	79	22
2003	837	87	6
2002	915	97	8
2001	876	69	16
2000	888	84	12
1999	861	81	11
1998	896	89	9
1997	906	86	17
1996	916	99	19
1995	930	122	12
1994	958	118	13
1993	1 045	128	25
1992	1 225	167	27
1991	1 288	174	38
1990	1 308	177	35
1985	1 306	185	42
1980	1 883	247	50
1975	2 793	360	67

AT-arrêt : accidents du travail avec arrêt
 AT-IP : accident ayant entraîné une incapacité permanente

a) Entre 1975 et 2005, quelle est l'évolution du nombre total des accidents d'origine électrique en valeur et en pourcentage.

b) Pour l'année 2005, que représente le nombre de décès par rapport au nombre total d'accidents électrique.

2. Le risque incendie (3 points)

A partir des images présentées ci-dessous, précisez :


a) Quelles sont les mentions obligatoires qui se trouve sur un l'extincteur ?

b) A quoi sert la plaque située au dessus de l'extincteur ?

EAU PULVERISEE AVEC ADDITIF

CLASSES
AB

ADDITIONNER A L'EAU
Avec la poudre spéciale
pour l'extinction des
incendies électriques



EXTINCTEUR N°



3. Vous êtes magasinier à la cuisine centrale de la commune de X. (6 points)

Votre mission est d'approvisionner les cantines scolaires de la ville.
La cuisine centrale est située à 5 kilomètres du centre ville, en zone industrielle.

Une commande vous parvient ce jour (bon de commande ci-dessous) et vous êtes chargé de préparer l'expédition, qui sera effectué par un collègue.

BON DE COMMANDE N° 126			
Cantine scolaire de l'école Y		Cuisine Centrale de X	
		Le (ce jour)	
Références article	Désignation	Quantité	Prix unitaire H.T.
MC 15	Boîtes de pêches au sirop 750 g	1140	1,39
Signature : Verner			

Eléments de calculs :

- Les boîtes de pêches sont conditionnées en carton de 12
- La dimension d'une boîte est : diamètre : 9,5 cm ; hauteur : 11 cm
- La dimension d'un carton est : longueur : 30 cm ; largeur : 20 cm ; hauteur : 24 cm
- La commande est expédiée sur palette filmée EUROP 80x120 cm
- La hauteur d'une palette est 0,10 m
- La hauteur de la charge + la palette = 1,80 m

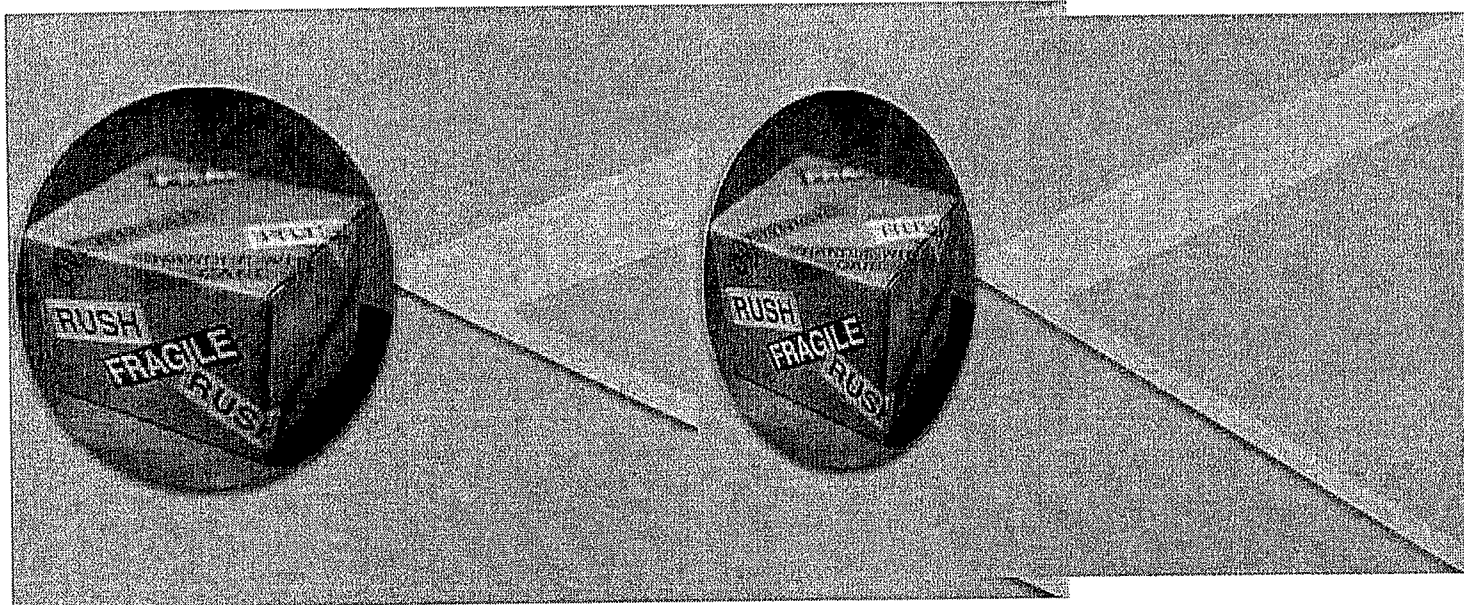
A l'aide des données ci-dessus, complétez le tableau suivant afin de déterminer le nombre de palettes nécessaires à l'expédition.
(Indiquez le détail des calculs)

	Détails des calculs	Réponses
Nombre de colis à livrer		
Nombre de colis disposés sur la base d'une palette		
Hauteur maximale de la charge palettisée		
Hauteur de la charge		
Nombre de colis en hauteur		
Nombre de colis par palette		
Nombre de palettes nécessaires pour livrer la commande		

4. Les Transport M.D.C 21 avenue de la Gare - 40000 MONT DE MARSAN vous livrent ce jour à 10h deux colis en provenance du fournisseur (détail ci-dessous) :

Société Centrale Approvisionnement Landes
Chemin Pémégnan –
40000 MONT DE MARSAN.

(4 points)



Contenu des colis N° 1

SA 03	12 mais 1 pot est cassé
HL 14	12
BL 11	5
LE 05	10
FA 25	15

Contenu des colis N° 2

PC 15	60
CF 12	15
CQ 07	10

Cette livraison fait suite à votre commande du 22/06/2008 (bon de commande page suivante)

BON DE COMMANDE N° 126

Cuisine Centrale de X

Société Centrale Approvisionnement Landes
Chemin Pémégnan
40000 MONT DE MARSAN

Le 22/06/2008

Délai : 3 jours

Mode d'expédition : **Transport M.D.C**

21 avenue de la Gare

40000 MONT DE MARSAN

Port : Franco de port

Règlement : 30 jours fin de mois, par traite

Références article	Désignation	Quantité	Prix unitaire H.T.	Prix total H.T.
PC 15	Plaques de chocolat 125g x 4	60	1,39	83,40
SA 03	Sauce mexicaine en pot 400 g	12	1,37	16,44
CF 12	Compote de fruits 16 x 100 g	15	2,50	37,50
CQ 07	Coquillettes 250 g	10	1,48	14,80
LE 05	Lait 1/2 écrémé Candia par 6	15	4,88	73,20
PP 07	Boite petit pois 1 kg	5	1,70	8,50
HL 14	Huile de Tournesol 1 l	12	1,15	13,80
BL 11	Bouillon aux légumes tablettes	5	1,50	7,50
FA 25	Farine de blé fluide 1 kg	15	0,65	9,75
Signature :		TOTAL H.T.		264,89

Le chauffeur vous remet les deux colis. Le chauffeur effectue les contrôles avec vous. Le bon de livraison correspondant est sur le colis. Le déchargement et les contrôles durent 30 mn.

Complétez le bon de livraison et le bon de réception suivants :

ATTENTION :

Si besoin, vous signerez exclusivement de la façon suivante : « Le magasinier »

BON DE LIVRAISON N° 462 du 27/06/2008

Société Centrale Approvisionnement Landes

Chemin Pémégnan

40000 MONT DE MARSAN

☎ 05/58/72/03/90

Restaurant municipal

8 Bis rue Général Lasserre

40000 MONT DE MARSAN

Suite à votre commande n° 126 du 22/06/2008

Transport : **Transport M.D.C**

Référence article	Désignation	Quantité commandée	Quantité livrée	Quantité reçue	Quantité acceptée
SA 03	Sauce mexicaine 400g	12	12		
HL 14	Huile de Tournesol 1 l	12	12		
BL 11	Bouillon aux légumes tablettes	5	5		
LE 05	Lait 1/2 écrémé Candia par 6	15	15		
FA 25	Farine de blé fluide 1 kg	15	15		
PC 15	Plaques de chocolat 125g x 4	60	60		
CF 12	Compote de fruits 16 x 100 g	15	15		
CQ 07	Coquille 250 g	10	10		
Motif des réserves			Date de réception		
			Visa :		

ATTENTION :

Si besoin, vous signerez exclusivement de la façon suivante : « Le magasinier »

BON DE RECEPTION

Restaurant municipal
 8 Bis rue Général Lasserre
 40000 MONT DE MARSAN

Concerne la commande n° Du

Fournisseur :

Livraison effectuée par : le

Référence article	Désignation	Quantité commandée	Quantité annoncée	Quantité reçue	Quantité refusée

Motif des réserves	Date de réception
	Visa :

ATTENTION :

Si besoin, vous signerez exclusivement de la façon suivante : « Le magasinier »

5. Vous êtes gardien du Conservatoire de Musique de la commune de X. (4 points)

Le bâtiment, construit en 2003, est constitué de 20 salles de cours et de bureaux à usage administratif repartis sur 3 étages. Il est équipé d'un système de vidéosurveillance, et d'un système de contrôle d'accès à badge électronique.

Les consignes générales vous sont communiquées. (annexes 1,2,3 pages 13-14-15)

Situation :

- Vous prenez votre service à 19 h 30.
- 12 min plus tard, en poursuivant votre ronde, vous apercevez du matériel de musique, laissé par les élèves au sein de la salle 18.
- Vous revenez à votre poste.
- A 4 h 00 l'alarme incendie se déclenche.
- 1 h 36 plus tard, vous remarquez un feu de poubelle sur le trottoir d'en face.
.....
- A 7 h 30, vous remettez les clés du bâtiment au directeur du conservatoire qui vous demande de lui préciser succinctement, par écrit, le comportement que vous avez adopté pour les situations particulières.

a) A partir des consignes générales (annexes 1,2,3 pages 13-14-15) et de la situation décrite précédemment, remplissez la feuille de main courante suivante (page 11) :

ATTENTION :

Si besoin, vous signerez exclusivement de la façon suivante : « Le gardien »

b) Remplissez le compte-rendu de situations particulières suivants :

**COMPTE-RENDU
DE SITUATIONS PARTICULIERES**

Situation n° 1

Situation n° 2

Situation n° 3

Situation n° 4

Situation n° 5

CONSIGNES GENERALES

1. Généralités

Le Conservatoire est un établissement recevant du public situé en milieu urbain. Il est constitué de salles de cours pouvant recevoir jusqu'à 400 personnes et des bureaux administratifs.

Cet immeuble comprend :

- Niveau - 1 : Parking en sous-sol réservé aux véhicules de service
- Niveau 0 : Accueil, bureaux, reprographie, salles de cours et cafétéria
- Niveau 0 : parking extérieur avec portail électrique non-verrouillé
- Niveau 1 : Salles de cours
- Niveau 2 : Salle de cours, bureaux administratifs
- Niveau 3 : bureaux de l'administration

2. Horaires du poste

Un agent de sécurité :

- 19 h 30 – 07 h 30 - 7 jours/7 jours
- 07 h 30 – 19 h 30 week-end, jours fériés et jours associés

3. Missions de l'agent de sécurité

Surveillance du bâtiment

Intrusion : Appel au 17 et déclenchement actif du PTI

Incendie : Appel 18, accès des secours

Appel le responsable Sécurité Bâtiment pour tout déclenchement de l'alarme incendie et/ou problème technique

Surveillance particulière

Salles de cours : Si présence inhabituelle de matériel dans une salle l'inscrire sur la main courante

Ronde de surveillance

Effectuer une ronde toutes les heures

Eviter les horaires fixes

Contrôle de fermeture de toutes les ouvertures extérieures (première ronde)

Contrôle renforcé des locaux de stockage de matériel

Rédaction d'un compte rendu à chaque anomalie constatée et transcription sur la main courante

4. Matériels

- 1 badge d'accès dédié à la sécurité
- 1 trousseau de clés : 1 passe général et 3 clés
- 1 téléphone fixe avec accès direct aux numéros d'urgence
- 1 PTI/GSM avec numéros mémorisés dans l'ordre suivant :

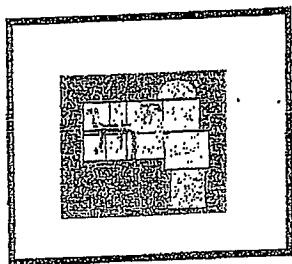
PC gardiennage

Astreinte GSE

Responsable sécurité Bâtiment

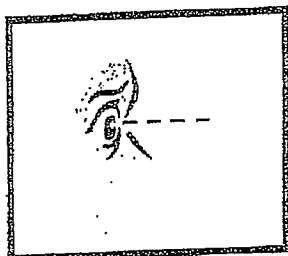
LA VERIFICATION

TENEZ COMPTE :



- Des itinéraires
- Des points de contrôle obligatoires, généralement disposés à côté des zones sensibles.
- Des fréquences
- Des horaires
- Des risques particuliers à chaque point

CONTROLEZ L'ETAT :



- Des lieux
- Du matériel
- Des installations de sécurité et installations techniques.

REAGISSEZ en fonction des problèmes rencontrés.



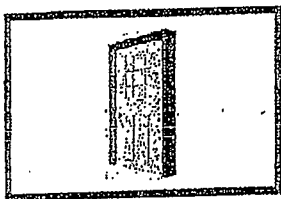
Application de la Fiche Réflexe « *Problème ou sinistre rencontré lors d'une Vérification.* »

REPLISSEZ les documents de compte rendu prévus à cet effet.

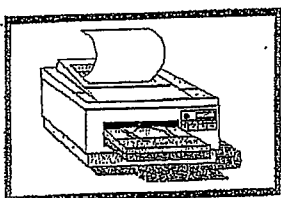


LA VERIFICATION DE FERMETURE

VOTRE VERIFICATION de fermeture se fait après l'arrêt normal de travail et après le départ du personnel de ménage.
AU COURS DE CELLE-CI :



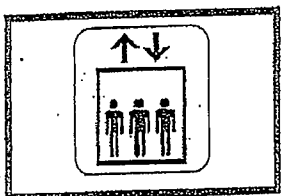
FERMEZ toutes les issues (portes, fenêtres).



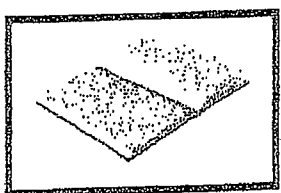
ETEIGNEZ les lumières et les appareils électriques courants (photocopieurs, machine à café...).



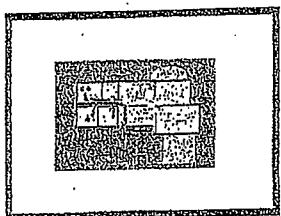
NE TOUCHEZ PAS aux micro-ordinateurs, télex, télécopieurs.



FAITES REDESCENDRE tous les ascenseurs au rez-de-chaussée pour les contrôler.



APPLIQUEZ les consignes concernant le personnel autorisé à être présent en dehors des heures d'ouverture.



APPLIQUEZ les mêmes directives que pour la vérification habituelle.